

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G Pan European Select Smaller Companies Fund

un compartiment de M&G Investment Funds (1)

Catégorie C en EUR – Actions de capitalisation n° ISIN GB0030929854

Géré par M&G Securities Limited

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à fournir une combinaison de croissance du capital et de revenus, nette du montant des frais courants, plus élevée que celle de l'indice EMIX Smaller European Companies sur toute période de cinq années consécutives.

Investissement principal : Au moins 80 % du fonds sont investis dans des actions de petites sociétés européennes, provenant du tiers inférieur (par capitalisation boursière totale) de toutes les actions cotées en Bourse en Europe, y compris au Royaume-Uni. Le fonds est concentré et détient généralement des actions de moins de 45 sociétés.

Les aspects liés au développement durable sont entièrement intégrés au processus d'investissement. Est exclue de l'univers d'investissement toute société ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de la personne humaine, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Il en va de même de secteurs tels que ceux du tabac et des armes controversées.

Autres investissements : Le fonds peut investir dans d'autres fonds (notamment des fonds gérés par M&G) et des liquidités ou des actifs pouvant être convertis en liquidités rapidement.

Instruments dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour réduire les risques ainsi que ses frais de gestion.

Résumé de la stratégie : Le gérant de fonds investit dans des actions de petites sociétés au modèle commercial durable, mais confrontées à des difficultés à court terme qui ont créé des opportunités d'achat en raison de la sous-évaluation, selon le gérant de fonds, de ces entreprises. Le gérant de fonds privilégie cette démarche car elle allie la croissance composée à long terme que peut fournir une entreprise de qualité et les possibilités de décollage de l'action, une fois surmontées les difficultés à court terme.

Indice de référence : EMIX Smaller European Companies Index

L'indice de référence est un objectif que le fonds cherche à surperformer. L'indice a été choisi en tant qu'indice de référence du fonds, car il reflète au mieux la portée de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du fonds et ne limite pas la constitution de son portefeuille. Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gérant de fonds peut choisir, à son entière discrétion, les titres à acquérir, détenir et vendre dans le fonds. La composition du portefeuille du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence.

Pour les catégories d'actions couvertes et non couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Vous trouverez plus d'informations sur l'objectif et la politique d'investissement du fonds dans le Prospectus.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont définis dans le glossaire à l'adresse <https://docs.mandg.com/docs/glossary-master-fr.pdf>

Informations supplémentaires

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ces coûts peuvent être plus élevés pour les investissements hors Europe.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



• L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 6, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse élevées.

• La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

• La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

• La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

• Le fonds investit dans des actions de sociétés plus petites qui peuvent être moins liquides et plus volatiles que les actions de sociétés plus grandes.

• Le fonds détient un petit nombre d'investissements et, par conséquent, une baisse de la valeur d'un seul investissement peut avoir un impact plus important que s'il détenait un plus grand nombre d'investissements.

• Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

• Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.

• Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.

• Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse www.mandg.fr/documentation

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,25%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,85%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

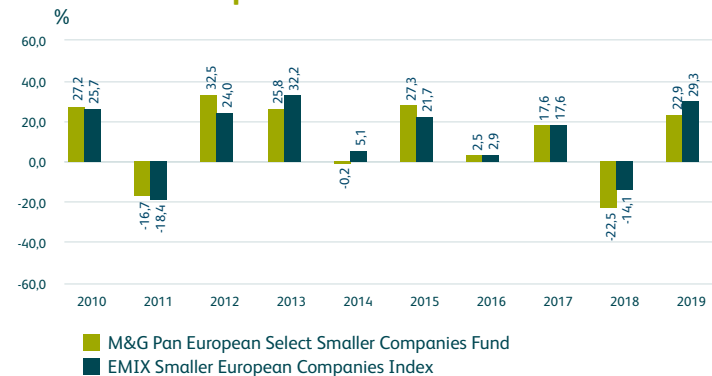
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Le montant des frais courants indiqué ci-dessus est une estimation des frais en raison d'une modification de la structure des frais à compter du 1er août 2019.

Ce montant peut varier d'une année à l'autre et exclut les coûts de transaction du portefeuille. Les frais sont pour la plupart, sinon exclusivement, les Frais annuels qui peuvent être réduits en fonction de la taille du fonds. Les Frais annuels sans réduction s'élèvent à 0,85%. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice comportera les frais détaillés exacts réels.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.fr

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Le calcul des performances passées inclut les impôts payables au Royaume-Uni. Il ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie, mais tient compte des frais courants et de la commission de performance, comme indiqué dans la section Frais.
- Le fonds a été lancé le 30 septembre 1996 et les actions de capitalisation de Catégorie C en EUR ont été lancées le 28 novembre 2001.
- Les performances passées sont calculées sur la base des actions de capitalisation de Catégorie C en EUR.
- La performance de l'indice de référence est calculée en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire est NatWest Trustee and Depositary Services Limited.

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez visiter le site www.mandg.fr où vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire du Prospectus disponible en français. L'Acte constitutif, les derniers Rapports d'investissements et les États financiers annuels ou intermédiaires sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Royaume-Uni, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Securities Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un Compartiment de M&G Investment Funds (1), une société d'investissement à capital variable (OEIC) à compartiments multiples. Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les Compartiments de M&G Investment Funds (1).

Les actifs de chaque compartiment de la OEIC à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la OEIC à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G Investment Funds (1). Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations concernant les remplacements, veuillez vous référer au Prospectus concerné en consultant l'adresse du site Internet donnée ci-dessus.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Securities Limited, notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.fr/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Royaume-Uni et réglementé par la Financial Conduct Authority. M&G Securities Limited est une société agréée au Royaume-Uni et réglementée par la Financial Conduct Authority.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 26 juin 2020.